



Stationnement non autorisé

Indemnité de dérangement CHF 60.-

Security Parking est mandaté par l'ayant droit pour faire respecter son droit sur cet emplacement situé sur une parcelle privée.

Conformément à l'art. 928 CC (trouble de la possession), une indemnité vous est réclamée.

Le stationnement fautif a été documenté photographiquement. Vos données sont conservées jusqu'à la fin du traitement.

Plaques :

Référence :

SECURITY117-



Paiement sécurisé en ligne :

Scannez le QR code ou accédez à securityparking.ch/#pay

Date :

Délai de règlement : 10 jours

Payez dans le délai pour éviter des frais de recherche.

Securityparking.ch

une division de PMEtool Sàrl
info@securityparking.ch - 032 5800 872



Stationnement non autorisé

Indemnité de dérangement CHF 60.-

Security Parking est mandaté par l'ayant droit pour faire respecter son droit sur cet emplacement situé sur une parcelle privée.

Conformément à l'art. 928 CC (trouble de la possession), une indemnité vous est réclamée.

Le stationnement fautif a été documenté photographiquement. Vos données sont conservées jusqu'à la fin du traitement.

Plaques :

Référence :

SECURITY117-



Paiement sécurisé en ligne :

Scannez le QR code ou accédez à securityparking.ch/#pay

Date :

Délai de règlement : 10 jours

Payez dans le délai pour éviter des frais de recherche.

Securityparking.ch

une division de PMEtool Sàrl
info@securityparking.ch - 032 5800 872



Stationnement non autorisé

Indemnité de dérangement CHF 60.-

Security Parking est mandaté par l'ayant droit pour faire respecter son droit sur cet emplacement situé sur une parcelle privée.

Conformément à l'art. 928 CC (trouble de la possession), une indemnité vous est réclamée.

Le stationnement fautif a été documenté photographiquement. Vos données sont conservées jusqu'à la fin du traitement.

Plaques :

Référence :

SECURITY117-



Paiement sécurisé en ligne :

Scannez le QR code ou accédez à securityparking.ch/#pay

Date :

Délai de règlement : 10 jours

Payez dans le délai pour éviter des frais de recherche.

Securityparking.ch

une division de PMEtool Sàrl
info@securityparking.ch - 032 5800 872



Stationnement non autorisé

Indemnité de dérangement CHF 60.-

Security Parking est mandaté par l'ayant droit pour faire respecter son droit sur cet emplacement situé sur une parcelle privée.

Conformément à l'art. 928 CC (trouble de la possession), une indemnité vous est réclamée.

Le stationnement fautif a été documenté photographiquement. Vos données sont conservées jusqu'à la fin du traitement.

Plaques :

Référence :

SECURITY117-



Paiement sécurisé en ligne :

Scannez le QR code ou accédez à securityparking.ch/#pay

Date :

Délai de règlement : 10 jours

Payez dans le délai pour éviter des frais de recherche.

Securityparking.ch

une division de PMEtool Sàrl
info@securityparking.ch - 032 5800 872